

Le Conseil fédéral contre davantage de zones 30

Les sept Sages viennent de rejeter une motion visant à introduire plus facilement et davantage de tronçons limités à 30 km/h dans les villes.



Nadine Masshardt est déçue: «Je pense que nous avons passé à côté de quelque chose.» (photo: Keystone)

Le lobby automobile avait réagi de manière vive en décembre dernier lorsque Nadine Masshardt (PS/BE) avait déposé une motion pour simplifier l'instauration de zones 30 dans les villes. La socialiste souhaitait que ces tronçons à vitesse limitée soient non seulement introduits dans des zones résidentielles, mais aussi sur des routes principales traversant des quartiers ou encore en vieille ville. Son but principal était néanmoins de réduire le travail bureaucratique nécessaire pour autoriser les zones 30. La demande avait été majoritairement signée par les Verts et les socialistes.

Le Conseil fédéral a rejeté la motion. Dans sa prise de position de la semaine dernière, il rappelle qu'il a suffisamment assoupli les exigences légales relatives à l'introduction de zones 30. Il signale par ailleurs que «les routes principales sont, par définition, des routes affectées à la circulation générale. Sur celles-ci, les besoins des usagers plus lents de la route et ceux des riverains doivent être pris en compte à travers des mesures d'aménagement en faveur de la sécurité et en principe pas à travers des limitations de vitesse.»

Une décision saluée par Walter Wobmann (UDC/SO). «Des zones sur des routes principales, c'est du n'importe quoi. On essaie déjà de nos jours de réduire la vitesse un peu partout. Le Conseil fédéral ne doit pas soutenir ce type d'évolution», explique-t-il. Nadine Masshardt, en revanche, est déçue: «Je pense qu'on a passé à côté de quelque chose!» Une phrase de la prise de position du Conseil fédéral lui redonne cependant un peu d'espoir: «Le Conseil fédéral est toutefois disposé à soumettre des propositions pour simplifier l'introduction de zones 30 dans le cadre de la prochaine révision des bases légales, mais uniquement sur les routes d'intérêt local». «Je ne sais pas pour quand cette révision est prévue, mais je ne manquerai pas de m'exprimer», affirme la socialiste.